

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013)

Heft: 2003

Artikel: Le G20 veut mieux imposer les sociétés multinationales : et la Suisse est aussi concernée

Autor: Erard, Lucien

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le G20 veut mieux imposer les sociétés multinationales

Et la Suisse est aussi concernée

Lucien Erard - 05 août 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23994>

En matière fiscale, les politiciens suisses réfléchissent peu et mal. Ils baissent les impôts sur les bénéficiaires des sociétés pour attirer de nouvelles entreprises et croient ainsi améliorer la situation sur le marché du travail. Mais ils oublient que sans argent l'Etat finit par avoir des problèmes.

Ils oublient aussi que nombre des postes ainsi créés sont occupés par des personnes venues de l'étranger. Ils oublient enfin que les pays abandonnés par ces entreprises perdent des emplois et des revenus fiscaux et ne vont pas subir cette évolution sans réagir.

Certes les diminutions d'impôts ont attiré des entreprises, mais pour combien de temps et à quel prix? L'arrêté Bonny sur l'aide aux régions de montagne devait permettre de créer des emplois pour les victimes de la crise horlogère. A Neuchâtel, les franchises d'impôts, renouvelées sans limites, ont lourdement grevé les finances publiques. S'étendant jusqu'aux rives lémaniques, elles y ont créé le même déséquilibre entre, d'un côté, les besoins d'investissements nouveaux qu'exigent l'afflux d'entreprises et de main d'œuvre extérieures et, de l'autre, des revenus fiscaux qui s'avèrent insuffisants.

Plus grave encore apparaît la

décision, prise à la fin des années 90, de supprimer les impôts cantonaux et communaux sur l'essentiel des bénéficiaires acquis à l'étranger. S'y ajoute la suppression de l'impôt perçu jusqu'alors au moment de la dissolution des réserves cachées - non imposées - des entreprises helvétiques, lors de leur liquidation ou de leur départ pour l'étranger; à noter le fallacieux prétexte avancé pour justifier cet allègement fiscal: continuer d'imposer des capitaux qui quittent la Suisse aurait pour effet de décourager des étrangers d'y investir.

Cerise sur le gâteau, la deuxième réforme de l'imposition des entreprises qui permet aux grandes entreprises de distribuer en franchise d'impôts une grande partie de leurs bénéfices, puisqu'il s'agirait de rembourser ainsi des agios encaissés, notamment lors d'augmentations de capitaux.

Aujourd'hui vient la facture: l'Union européenne, qui subit de plein fouet la concurrence fiscale helvétique, exige la suppression des aides publiques, en particulier sous forme de réductions d'impôts. Elle exige également que les bénéficiaires acquis à l'étranger soient imposés au même taux que ceux réalisés en Suisse. Les cantons se déclarent prêts à faire le pas, mais ne savent

pas à quel niveau unifier un impôt dont le taux devrait être suffisamment bas pour éviter le départ de trop d'entreprises et suffisamment élevé pour éviter de péjorer leur propre situation financière.

Le G20 a quant à lui décidé que les entreprises qui transfèrent aujourd'hui l'essentiel de leurs bénéfices vers les territoires où ils sont peu, voire pas imposés, devraient à l'avenir payer l'impôt dans le pays où il y a eu création de valeur. L'OCDE, dans son [rapport](#) au G20, montre l'importance prise par la pratique dite de l'optimisation fiscale et soutient que les Etats ont intérêt à harmoniser leurs systèmes d'imposition, en vue d'assurer un meilleur partage de la substance fiscale et de lutter plus efficacement contre l'évasion.

Le régime d'imposition des entreprises multinationales est défini par la législation des différents Etats où elles sont actives et par les conventions de double imposition. En clair, nous ne pouvons plus éviter de prendre en compte aussi bien les effets de notre législation sur la réalité des autres pays que les éventuelles réactions de leurs autorités. Nous devons nous entendre sur les termes des conventions de double imposition.

Certains l'ont enfin compris.

Ainsi les cantons qui vont imposer les bénéfices acquis à l'étranger au même taux que ceux acquis en Suisse et renoncer aux cadeaux fiscaux non justifiés. Ainsi la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf qui se montre prête à négocier les modalités de l'échange automatique d'informations fiscales et même de l'imposition des multinationales. Ce dernier point représente un défi de taille: car si les milieux concernés ont toujours soutenu la suppression des doubles impositions, ils sont restés muets sur les nombreuses failles permettant d'éviter l'imposition de tout ou partie de leurs bénéfices. Or c'est à

cette double non-imposition ainsi qu'à une mauvaise répartition de l'assiette fiscale que le G20 veut [s'attaquer](#).

Il s'agit donc d'harmoniser, d'une part, le mode de calcul de l'assiette fiscale et son partage entre les différentes filiales et, d'autre part, la façon dont les prix de transfert, les revenus de la propriété intellectuelle et les amortissements sont pris en compte par les autorités fiscales de chaque Etat pour éviter les doubles non-impositions. L'un des moyens d'y parvenir consisterait en une [taxation unitaire](#) dont le calcul obligerait chaque entreprise à présenter des comptes

consolidés au niveau mondial, les bénéfices étant répartis entre les pays, par exemple, en fonction des actifs physiques, du chiffre d'affaires et des effectifs du personnel. S'adapter à de telles contraintes internationales exigera davantage de réflexion de la part du législateur, et entraînera davantage de changements pour nos entreprises que l'initiative Minder ou que celle des Jeunes socialistes (1:12), qui passionnent tellement nos politiciens. Pour ceux-ci, le temps est venu de s'intéresser aussi à des problèmes et à des solutions d'une autre portée pour l'avenir de l'économie suisse.

Parti socialiste suisse: initiatives populaires à l'encan

La démocratie directe par Internet facilite l'activisme politique au plan fédéral et marque le primat de la communication sur la réflexion

Yvette Jaggi - 31 juillet 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23975>

L'imagination, voilà ce qui semble présentement faire défaut aux partis politiques, suisses notamment, et parti socialiste compris.

En effet, il incomberait au PSS de concevoir et lancer une initiative en matière d'assurances sociales, dont le système continuera de se dégrader par pièces détachées, faute d'une nouvelle inspiration d'ensemble. Mais, convenons-en, la tâche est immense, difficile à penser et

plus encore à promouvoir. Pourtant, c'est à cette réflexion qu'il faudrait s'atteler, en prenant en compte les nouvelles données démographiques. Non pour réduire la croissance ou contrer l'immigration, mais pour améliorer la politique sociale.

En lieu et place - usant de l'excellent outil d'interaction offert par Internet - le PSS lance le 25 juin un [sondage en ligne](#) où il offre à chacune et

chacun la possibilité de sélectionner, sur une palette de six propositions d'initiative populaire fédérale formulées par le Comité directeur, celle qu'il souhaite voir finalement choisie par le Congrès du printemps prochain. Le lancement devrait suivre dans une petite année, pour dépôt en pleine campagne en vue des élections nationales de l'automne 2015.

Alors qu'il existe un [outil libre et gratuit](#) à disposition de ceux